COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION DU BUREAU
Séance du 25 novembre 2024

39 élus présents (59 en exercice, 10 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

Par délégation au Bureau des attributions : « Attribuer les subventions inférieures ou égales à 100 000 euros ainsi que les conventions attributives dans la limite des crédits inscrits au budget »

BIODIVERSITE ET ENVIRONNEMENT – VERSEMENT DE SUBVENTION EN FAVEUR D'UN AGRICULTEUR MARAICHER INSTALLE A ILLZACH (401/7.5.8/2555B)

Dans le cadre de sa politique de lutte contre le changement climatique, préservation des espaces naturels et du développement de l'agriculture durable, Mulhouse Alsace Agglomération lance chaque année un appel à projets auprès des communes et des associations de l'agglomération pour élaborer un programme d'actions annuel prévisionnel. Celui-ci recense les projets prévus sur l'année en cours qui peuvent être soutenus par Mulhouse Alsace Agglomération, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) et de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse (AERM).

Mulhouse Alsace Agglomération est engagée de longue date dans ce dispositif puisqu'elle s'est dotée d'un plan de gestion de l'espace rural et périurbain en 2010. De plus, l'agglomération a fait le choix d'aller au-delà de la simple animation territoriale du GERPLAN et de subventionner les actions menées jusqu'à hauteur de 20% maximum.

Suite à l'approbation du programme d'actions 2024 par le Conseil d'Agglomération lors de sa séance du 15 avril 2024, il est proposé au Bureau d'approuver le versement, qui interviendra en une fois après réception de l'ensemble des pièces justificatives, de subvention suivante :

En investissement :

Maître d'ouvrage	Action	Montant total HT	**Taux m2A**	**Montant aide m2A**	Thème concerné
Quentin RENOUL	Acquisition de deux tunnels maraîchers	19 447 €	**10%**	**1 945 €**	Agriculture

- Quentin Renoul est un jeune horticulteur - maraîcher qui a créé son exploitation, « Les jardins de Quentin » au début de l'année 2024. Installé à Illzach, sa production se compose de fleurs annuelles, de plantes vivaces et de légumes. Il pratique la vente directe sur son exploitation et propose ainsi des produits frais, locaux et de saison.
  Acteur des circuits courts et du manger mieux, Quentin Renoul a sollicité, dans le cadre du GERPLAN, une aide afin d'acquérir deux tunnels maraîchers lui permettant d'augmenter et de diversifier sa production.

  Cette acquisition s'inscrit dans l'action « soutien aux projets de diversification agricole » prévue par le dispositif GERPLAN dont les agriculteurs sont désignés comme bénéficiaires.

  Le montant de l'aide versée par Mulhouse Alsace Agglomération s'élève à 1 944 € et représente ainsi 10% du montant HT des serres compte tenu des autres aides perçues par Quentin Renoul et du plafond maximal d'aide de 40% du montant HT, tout dispositif de subvention confondu en matière agricole.

Le montant total des aides versé par Mulhouse Alsace Agglomération s'élève à 1 945 € et est prévu au budget primitif 2024 :

Chapitre 204 – Nature 204421- Fonction 70
Service gestionnaire et utilisateur 401
Ligne de crédit n° 31291 - Biodiversité Agri. Communes

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve le versement des aides pour un montant de 1 945 €, à condition que le bénéficiaire respecte le règlement de subvention de Mulhouse Alsace Agglomération,
- autorise le Président ou son représentant à établir et signer toutes les pièces contractuelles nécessaires.

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance	Le Président
	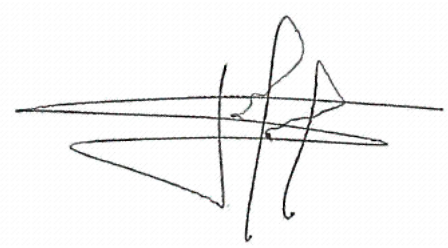
Jean-Luc SCHILDKNECHT	Fabian JORDAN